



# TRANSPORT SCOLAIRE

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

**Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo**

Service Transport et Mobilité – Transport scolaire - Adresse : 3, rue des Condamines – CS 9602 - 07300 MAUVES - Tél. : 04 75 45 45 91

ÉLÈVE (en lettres majuscules)									
NOM	_____								
PRÉNOM	_____								
DATE DE NAISSANCE	<table border="1"> <tr> <td>J</td><td>J</td><td>M</td><td>M</td><td>A</td><td>A</td><td>A</td><td>A</td> </tr> </table>	J	J	M	M	A	A	A	A
J	J	M	M	A	A	A	A		
SEXE	F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>								
PARENTS – TUTEUR - REPRESENTANT LEGAL (en lettres majuscules)									
NOM	_____								
PRENOM	_____								
ADRESSE	_____								
VILLE	_____								
CODE POSTAL	_____								
TEL FIXE	_____								
TEL PORTABLE	_____								
COURRIEL	_____@_____								
DOUBLE DOMICILIATION (si parents séparés) <input type="checkbox"/> (si coché veuillez compléter la rubrique trajet 2)									
ETABLISSEMENT D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025									
COMMUNE ETABLISSEMENT.....	_____								
NOM ETABLISSEMENT.....	_____								
NIVEAU ENSEIGNEMENT (classe).....	_____								
DEMI PENSIONNAIRE <input type="checkbox"/>	EXTERNE <input type="checkbox"/>								
	INTERNE <input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/> J'accepte de recevoir par mail/sms des informations relatives au transport scolaire (alerte intempéries)									
TRANSPORT DEMANDE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2024-2025									
Toute inscription est valable <b>pour un trajet aller-retour</b> par jour entre le point de montée le plus proche du domicile (commune et nom d'arrêt) et le point de descente le plus proche de l'établissement scolaire d'inscription									
<b>TRAJET 1 :</b>	<b>COMMUNE ET POINT DE MONTEE</b>								
	<b>POINT DE DESCENTE</b>								
Cas particulier d'une double domiciliation ( <b>parents séparés</b> ) : Indiquer le trajet effectué lors de la semaine passée chez le second parent. ARCHE Agglo se réserve le droit de réclamer tout justificatif pour valider définitivement l'inscription									
<b>TRAJET 2 :</b>	<b>COMMUNE ET POINT DE MONTEE</b>								
	<b>POINT DE DESCENTE</b>								
Signature des parents (obligatoire)	Date :								
	<input type="checkbox"/> J'atteste l'exactitude des informations données								

**L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES USAGERS SCOLAIRES, MÊME POUR LES CAS DE GRATUITE, L'ACCES AUX SERVICES DE TRANSPORT EST CONDITIONNE A LA PRESENTATION D'UN TITRE DE TRANSPORT (OU JUSTIFICATIF) POUR DES RAISONS DE SECURITE ET D'ASSURANCE.**

Rappel : les élèves de moins de 5 ans ou résidant à moins de 3 km de l'école sont pris uniquement dans la limite des places disponibles durant toute l'année scolaire.

**QUI EST CONCERNÉ ?**

Tout élève domicilié **ET** scolarisé sur l'une des 41 communes\* d'ARCHE Agglo. Pour tout autre cas, l'élève doit s'adresser auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les élèves sont dits ayants droits s'ils fréquentent l'établissement défini par le plan des transports scolaires du règlement d'ARCHE Agglo. Ils seront transportés gratuitement s'ils ont moins de 16 ans, ou devront payer 93€ s'ils ont plus de 16 ans. Pour les élèves ne respectant pas le plan des transports scolaires, une surtaxe sera appliquée, et ils sont invités à contacter les services d'ARCHE Agglo (coordonnées ci-dessous).

**COMMENT S'INSCRIRE ?**

1/ Remplir les champs d'inscription du document, et joindre un chèque à l'ordre de « Régie de recettes des transports scolaires d'ARCHE Agglo » dans le cas d'un transport payant. Envoyer le dossier complet à ARCHE Agglo aux coordonnées ci-dessous.

2/ Imprimer le justificatif d'inscription réceptionné par mail envoyé quelques jours après la réception du dossier d'inscription, il fera office de titre de transport provisoire. Attention : bien renseigner une adresse mail dans le dossier d'inscription (en cas d'absence d'adresse mail, renseigner une adresse postale).

3/ Présenter en début d'année scolaire le titre de transport provisoire au conducteur. La carte de transport scolaire sera remise au sein de l'établissement en début d'année scolaire.

Ce formulaire est à renvoyer à ARCHE Agglo :  
Service transport et mobilités  
3 rue des Condamines – CS 9602 - 07300 MAUVES  
Téléphone : 04 75 45 45 91 - Courriel : transport-scolaire@archeagglo.fr

Ou à déposer aux horaires d'ouverture :  
Mardi de 14h à 16h – Mercredi de 9h30 à 11h30 et 14h à 16h – Jeudi de 9h30 à 11h30

**Pour tout renseignement sur l'inscription au transport scolaire, veuillez-vous connecter à l'adresse suivante :  
[www.archeagglo.fr/transport-scolaire](http://www.archeagglo.fr/transport-scolaire)**

\*Arlebosc, Arthémonay, Bathernay, Beaumont - Montoux, Boucieu – le Roi, Bozas, Bren, Chanos – Curson, Chantemerle – Les – Blès, Charmes – Sur – L'Herbasse, Chavannes, Cheminas, Colombier – Le – Jeune, Colombier – Le Vieux, Crozes – Hermitage, Erôme, Etables, Gervans, Glun, La Roche – De – Glun, Larnage, Lemps, Margès, Marsaz, Mauves, Mercurole – Veaunes, Montchenu, Pailharès, Plats, Pont – de L'Isère, Sécheras, Serves – Sur – Rhône, St Barthélémy – Le – Plain, St Donat – Sur – L'Herbasse, St Félicien, St Jean – De – Muzols, St Victor, Tain L'Hermitage, Tournon – Sur – Rhône, Vaudevant, Vion